Le Rez de Sol

PUY-de-DÔME
L'Auvergne des Volcans

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
11 km	3h15	Difficile	+464 m	Jaune

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

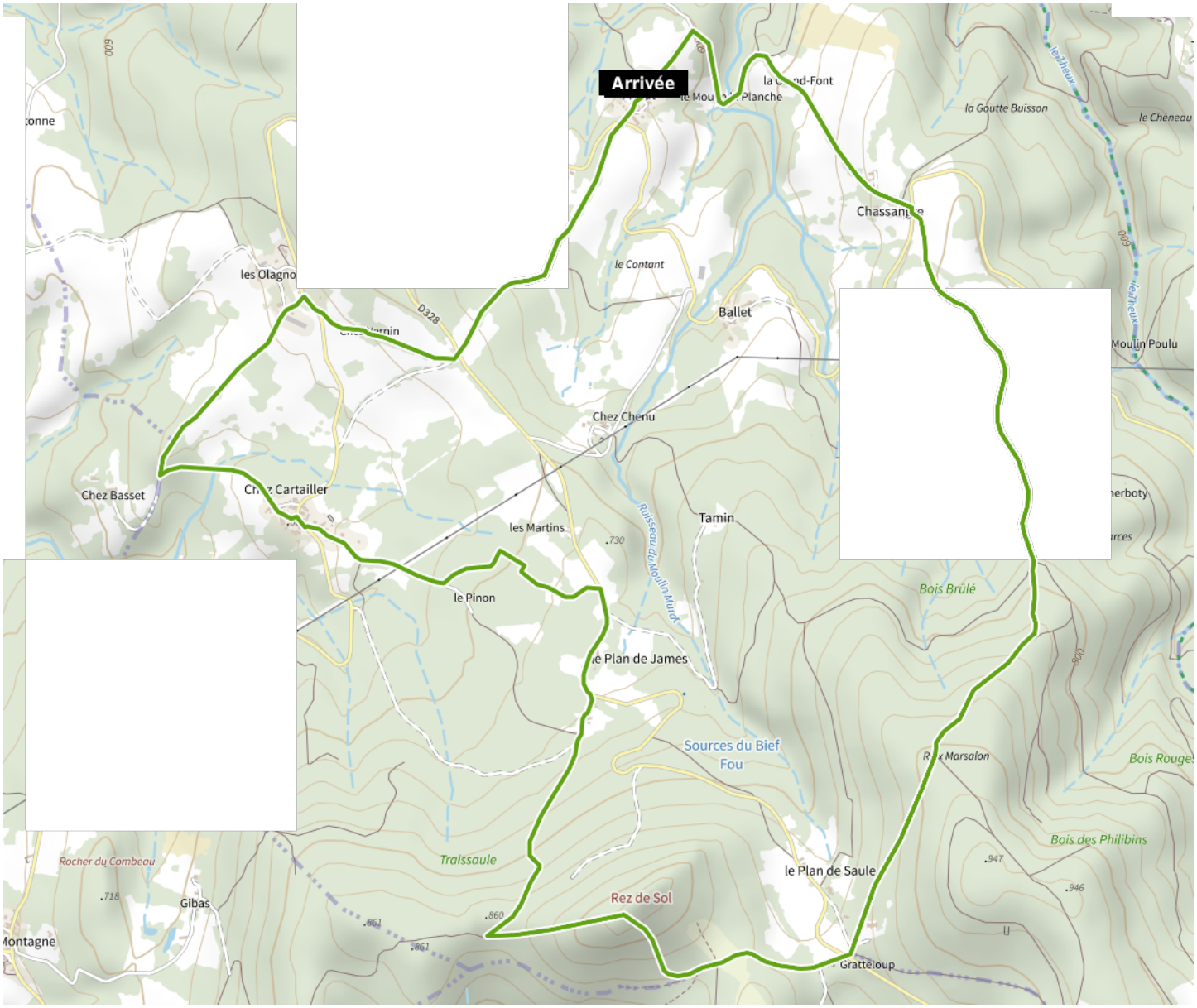

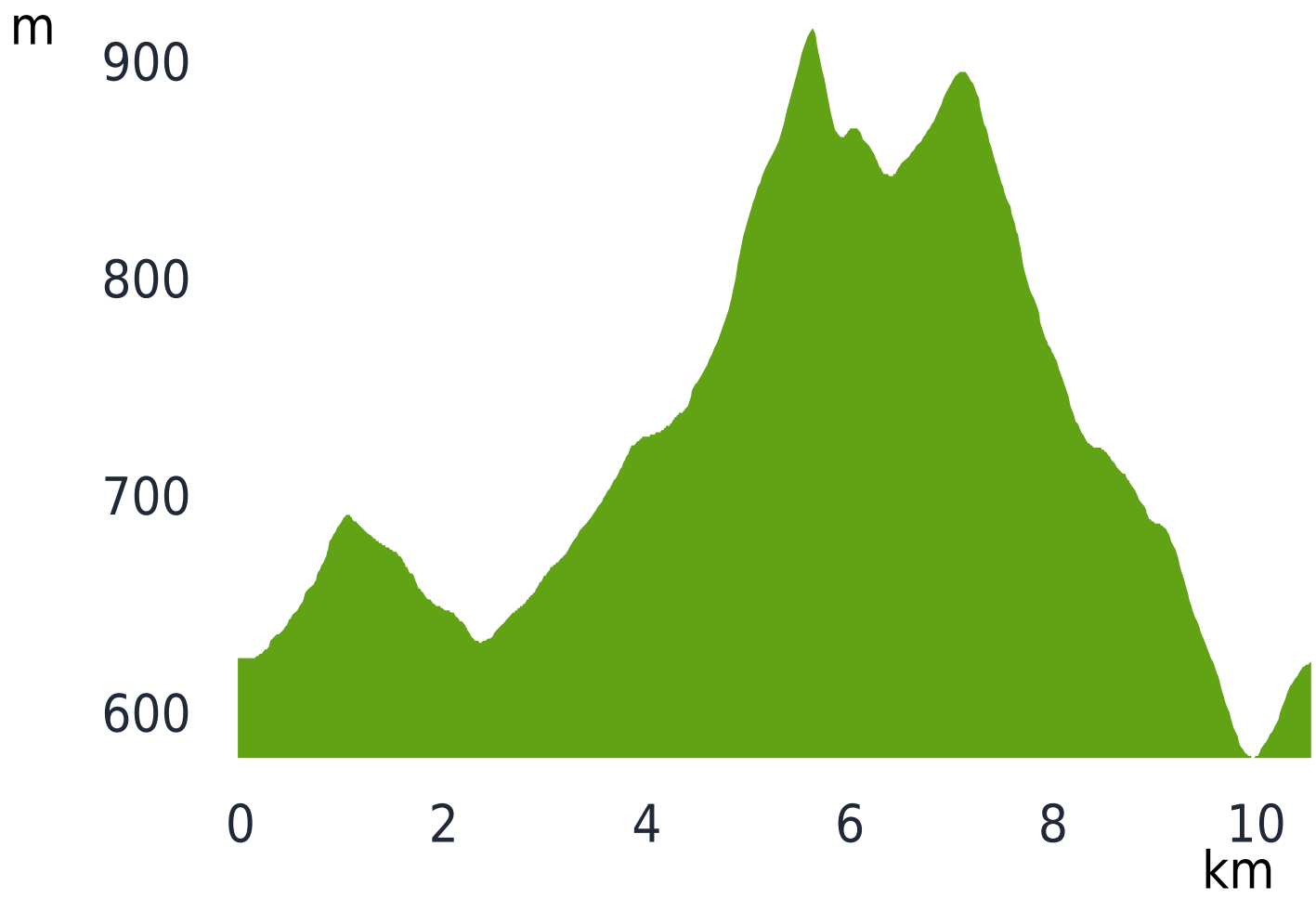

Point de départ

Ville de départ
Lachaux
Adresse de départ
Lachaux
63290 Lachaux

Accès au point de départ
Depuis le bourg de Puy- Guillaume, emprunter la D63 en direction de Châteldon. Dans le bourg de Châteldon, tourner à droite sur la D63 en direction de Lachaux. Dans le bourg de Lachaux, emprunter la D331 sur 2 km en direction de la Guillermie.

Description du parcours

D'une superficie de 88 hectares, ce site est essentiellement forestier, recouvert de taillis de chênes maigres et clairières sur sols squelettiques. La faune riche est composée d'espèces nicheuses typiquement forestières.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Poursuivre sur le chemin et dépasser Petit-Murat. Traverser la D328 et prendre le chemin à droite, direction Chez Vernin (vue sur le Rez de Sol). Emprunter la D43 à droite sur 100 m, puis tourner à gauche sur une petite route qui devient chemin (vue). À la sortie d'un bois de résineux, prendre un sentier en sous-bois à gauche.

Étape 2 : Chez Cartailler, continuer en face. Emprunter la D43 sur 50 m, puis bifurquer sur un chemin goudronné à gauche, direction Le Pinon. Après la ligne à haute tension (piliers cachés par des arbres), prendre à gauche un chemin bordé de pierres. Après une courte descente, monter à droite à la lisière d'un bois de résineux. Longer un champ à main gauche. Emprunter la D328 à droite et traverser le Plan de James (fontaine en pierre).

Étape 3 : Dans le virage à gauche, suivre la route en face devenant chemin après la maison. À la fourche, prendre à gauche en sous-bois jusqu'au replat. Au croisement monter à gauche. Au Rez de Sol (filon de quartz, table d'orientation, panorama méridional), suivre le sentier à gauche des crêtes ; il passe à droite et redescend entre 2 gros blocs. Au chemin, monter à gauche et poursuivre en face.

Étape 4 : Traverser la route et, à la patte d'oie, prendre le chemin en face. Monter, puis descendre tout droit. À la première fourche, prendre à gauche, puis à droite à la seconde, rejoindre un chemin plus large et prendre à droite pour continuer de descendre.

Étape 5 : À Pacaud, emprunter la route en face (vue). Traverser la D331 et descendre à la petite route du Moulin la Planche. Dépasser le moulin et monter par la route. Poursuivre la montée par une route à gauche. Rejoindre Murat, puis le point de départ en face.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.